



INFORMATIONS RECRUTEMENT
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE JUDO
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

- Accessible aux filles et aux garçons, et aux pratiquants ou aux non pratiquants de judo.
- Horaires aménagés dans l'emploi du temps : 2 séquences d'1h35 par semaine, mardi et jeudi de 11h10 à 12h45 au dojo situé à 2mn à pied du collège.
- Encadrement par un éducateur diplômé d'état, agréé par la FFJDA : M. Adrien Valence.
- Une façon idéale pour concilier travail scolaire et pratique sportive.
- Suivi sportif et scolaire assuré par le coordonnateur de la SSS et l'éducateur sportif, et les membres de l'équipe éducative du collège.
- Suivi médical assuré par le médecin scolaire et l'infirmière du collège.
- Si l'élève est déjà adhérent d'un club de judo, il peut rester licencié dans son club d'origine.

Dossiers de candidature disponibles

- soit au secrétariat du collège André Malraux
- soit sur le site internet du collège André Malraux (Mon Bureau Numérique)
- soit auprès d'Adrien Valence, entraîneur au Judo club de Salm

Date limite de retour des dossiers de candidature le 29 avril 2022 :

à retourner impérativement complet au secrétariat du collège.

Tests physiques et entretiens avec les candidats mercredi 11/05.

La commission de recrutement statuera sur les candidatures le 12/05/2022.

<u>Établissement scolaire responsable</u>	<u>Club support de la section</u>
<p>COLLEGE ANDRE MALRAUX</p> <p>Rue du Breuil</p> <p>88210 SENONES</p> <p>☎ 03 29 57 91 54</p>	<p>JUDO CLUB DE SALM</p> <p>2, place Pierre Larue</p> <p>88210 SENONES</p> <p>06 83 56 96 97</p>

